

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
SISE A IMACHOUENE COMMUNE DE TAMANRASSET
N° IMMATRICULATION FISCALE 408016000011029
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tamanrasset informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N° : 02 /2026,

Portant : Étude, suivi, réhabilitation et équipements des établissements hospitaliers de wilaya de Tamanrasset:

.Lot N°07 : Réhabilitation EHS Mère et Enfant.

Paru dans les quotidiens : - *المستقبل المغربي* le 25/02/2026.

- L'ECHO D'ALGERIE le 25/02/2026.

Qu'à l'issue de correction de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit:

| Désignation de la société | Note technique | | | | Montant du marché DA | | Délai de Réalisation | Observation |
|--|----------------|-----------------|----------------------|--------------|----------------------|------------------|----------------------|--------------|
| | Moyens humains | Moyens matériel | Délai de réalisation | Total points | Avant correction | Après correction | | |
| ETB NADJI ALI NIF : 700411019004643 | 24 | 14 | 24 | 62 | 19 569 503.59 DA | 19 569 503.59 DA | 05 mois | Moins disant |

Les candidats et soumissionnaire souhaitant consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières doivent contacter nos services dans un délai de **3 jours**, à compter de la date de première apparition de cette annonce.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours devant la commission des marchés de la wilaya de Tamanrasset dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de parution du présent avis.